Souscription Publique

POUR

LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HOPITAL

A ROUBAIX

Listes du « Journal de Roubaix »

Nous donnons aujourd'hui le détail de la souscription du personnel de la Maison Veuve Gaydet et Cie :

Etablissement Veuve Gaydet et Fils, teinturiers. — Balhuvé Emma, 0.10; Bauhuvé Clémentine, 0.10; Beaussart Pauline, 0.20; Behin Marie, 0.10; Bahaud Pauline, 0.10; Bouchez Sarah, 0.10; Brunet Eléonore, 0.10; Busin Gabrielle, 0.10; Busin Marie, 0.20; Cocheteux Rose, 0.20; Dagbert Ida, 0.20; Deekman Marguerite, 0.10; Debouzy Pauline, 0.25; Dekoster Zoé, 0.20; Delannoy Gabrielle, 0.10; Demoulemaert Leonie, 0.10; Derache Caroline, 0.10; Derache Laure, 0.20; Desprez Julie, 0.10; Desutter Josephine, 0.10; Delhuvenne Louise, 0.25; Delhuvenne Rachel, 0.25; Ebo Sidonie, 0.10; Endron Pauline, 0.10; Fassin Adèle, 0.20; Fruit Rosalie, 0.20; Hanssens Marie, 0.20; Lacombiez Lucie, 0.20; Langlet Marie, 0.20; Lefebvre Alphonsine, 0.10; Leignel Marie, 0.10; Lobrechit Sophie, 0.10; Rassemont Leonie, 0.10; Rose Marie, 0.20; Scliepens Rosalie, 0.20; Vanderbruggen Marie, 0.10; Vandermeuren Marie, 0.10; Vandersteggel Angèle, 0.10; Vanhermacker Julie, 0.20; Vanterberghe Rachel, 0.10; Vantenbeste Julia, 0.10; Vénel Josephine, 0.20; Verleyen Celina, 0.20; Delhuvenne Jean Baptiste, 0.50; Delhuvenne Eugène, 0.50; Lemaire Albert, 0.50; Léon Gustave, 0.50; Delcourt Charles, 0.50; Lemaire Victor, 0.50; Petit Charles, 0.10; Plogeart Noël, 0.25; Burgrave Charles, 0.10; Vienne Julien, 0.10; Haeck Frédéric, 0.10; Duhamel Joseph, 0.10; Dupuicher Joseph, 0.10; De Rycke François, 0.50; Van Saye Emile, 0.50; Haroux François, 0.20; Mondart Désiré, 0.20; Cailys Charles, 0.20; Picavet Oscar, 0.20; Mahieu Emile, 0.20; Mercier Louis, 0.50; Lessens Henri, 0.25; Houwel Louis, 0.25; Dupont Arthur, 0.25; Duquesne Pierre, 0.25; Deganne Gaston, 0.25; Dupouchelle Georges, 0.25; Vandenpe Richard, 0.25; Dubreu Georges, 0.50; Brême Julien, 0.50; Vandersberghe J.-B., 0.20; Bonheur Louis, 0.20; Vanhooren Guillaume, 0.20; Van Saye Joseph, 0.50; Dejonghe Alphonse, 0.20; Lemaire Louis, 0.50; Mouveman Louis, 0.50; Bernard Auguste, 0.50; Raquez Félix, 1.00; Picavet Charles, 0.50; Lemaire Charles, 0.50; Hermant Oscar, 0.50; Bruyns Pierre, 0.50; Delabousse Marcel, 0.50; Dejonghe Henri, 0.50; Descamps Désiré, 0.50; Scliepens J.-B., 0.50; Beghin François, 0.50; Stoevq Cyrille, 0.25; Déforne Louis, 0.25; Dehard Pierre, 0.25; Bryon Edouard, 0.50; Caudron Gustave, 0.20; Debaigne Flora, 0.25; Dhonck Charles, 0.50; Vanoste François, 0.25; Willecomme Oscar, 0.50.

Mahieu Jules, 0.10; Vanworteghem Louis, 0.10; Willème Eugène, 0.25; Polin Fernand, 1.00; Lavezze Paul, 0.25; Lecomte Louis, 0.25; Van Stenkiste Ernestine, 0.25; Wattyn Victorine, 0.25; Levack Marie, 0.25; Delory Jeanne, 0.25; Uytterhove Félicie, 0.25; Duterte Victorine, 0.25; Duquesne Emma, 0.25; Vanmulen Odile, 0.25; Forthomme Amandine, 0.25; Huellun Joséphine, 0.25; Pipart Celine, 0.10; Scliepens Berthe, 0.10; Dieygre Marie-Louise, 0.10; Lecomte Marie, 0.25; Gourlion Gaston, 1.00; Decaud Marguerite, 0.25; Descamps Marie, 0.25; Descamps Pauline, 0.25; Jacob Josephine, 0.25; Demoulenaer Ernestine, 0.25; Courtier Louise, 0.15; Carpentier Julie, 0.25; Dacquenne Marie, 0.25; Rimo Marguerite, 0.50; Fournier Henriette, 0.50; Fachaux Anna, 0.25; Nuytens Celina, 0.25; Wouters Marie, 0.25; Vandenberghe Marie, 0.50; Dejonge Célestine, 0.25; Demeulemaere Berthe, 0.25; Gheseguiere Henriette, 0.25; Sarrazin Henriette, 0.10; Degand Julie, 0.10; Verhaeghe Celina, 0.10; Vandenberghe Andrée, 0.50; Hoff Celina, 0.10; Dewelle Marie, 0.10; Coppens Marie, 0.10; Huyvels Marie, 0.15; Coppens Julia, 0.15; Behin Amandine, 0.25; Prouvost Ernestine, 0.25; Mathieu Jules, 0.25; Vanrangenbeck Céleste, 0.10; Pontheau Marie, 0.25; Boudry Amandine, 0.25; Reynaert Celina, 0.25; Vanoudck Anna, 0.15; Foubert Sidraphine, 0.25; Delobel Marie, 0.25; Dubreulle Jeanne, 0.25; Gobbart Emma, 0.25; Merlin Pauline, 0.25; Loquesne Marguerite, 0.25; Mazeres Adèle, 0.25; Dumortier Marie, 0.25; Bernard Eugénie, 0.25; Candelier Marie, 0.25; Pinon Marguerite, 0.25; Pinsy Marie, 0.25; Dubus Georgette, 0.25; Candelier Germaine, 0.25; Delory Marie, 0.20; Colpaert Jeanne, 0.25; Doneux Celina, 0.25; Decoene Ernestine, 0.25; Dhergue Eugénie, 0.25; Roos Berthia, 0.25; Wamez Zoé, 0.25; Behin Julie, 0.25; Behin Clémence, 0.25; Vandoverhaie Maria, 0.25; anonyme, 0.25; Gheseguiere Augustine, 0.25; Noiff Félicie, 0.25; Cambier Louise, 0.25; Pilot Zoé, 0.25; Lecomte Marguerite, 0.25; Behin Antoinette, 0.25; Notebaert Marie, 0.25; Behin Juliette, 0.25; Vonck Madeleine, 0.10; Parmentier Mathilde, 0.10; Dorez Julia, 0.10; Carville Claire, 0.15; Petit Clémence, 0.25; Evrard Marina, 0.15; Floren Marie, 0.25; Hospel Leonie, 0.25; Dupas Irénée, 0.15; Dhergue Marthe, 0.15; Dusque Elise, 0.25; Legoutre Martine, 0.25.

Minch Alexandre, 0.25; Hendriks Alberta, 0.20; Declerq Alphonse, 0.50; Notebaert Pierre, 0.10; Debouver Oscar, 0.25; Vanwetteghem Leopold, 0.20; Limbour Edmond, 0.10; Behin Louis, 0.20; Lepers Oscar, 0.25; Noppe Charles, 0.10; Dupont Henri, 0.25; Lepeutre Aurélie, 0.10; Delmyn Oscar, 0.25; Noulle César, 0.50; Cliens Henri, 0.10; Dendoven Jules, 0.25; Barbaix Alberic, 0.20; Delmal Louis, 0.25; Caudron Joseph, 0.10; Bedaux César, 0.20; Vivien François, 0.10; Baudin Henri, 0.20; Vamoye Astrel, 0.25; Delava J., aveugle, 0.50; Mouton J.-B., 0.10; Voglie Cyrille, 0.50; Wattelar Georges, 0.10; Abbert Louis, 0.10; Scliepens Jules, 0.10; Devries Leon, 0.50; Maxman Victor, 0.10; Vandenbergue Joseph, 0.10; Dierne Henri, 0.10; Declercq Ernest, 0.10; Devlie Auguste, 0.10; François Désiré, 0.20; Dallez Gustave, 0.10; Cordonnier Eugène, 0.20; Cloquet Edouard, 0.20; Debuyne Alexandre, 0.20; Delpaupe Henri, 0.20; Cornu Théodore, 0.20; Beuscart Henri, 0.20; Van Orlenghe Isidore, 0.20; Houzé Kleber, 0.20; Denis Leon, 0.20; Desfossez Ludger, 0.20; Belin Jules, 0.20; Cabeau Adolphe, 0.10; Duferment Daniel, 0.20; Mathon Jean, 0.10; Colinez Jules, 0.10; Cirkens Auguste, 0.25; Van Popteghem Felicien, 0.20; Rast Paul, 0.20; Duquesne Charles, 0.25; Planquaert Louis, 0.20; Lagasse Guillaume, 0.25; Vandenbrouque Arthur, 0.10; Houflin Louis, 0.20; Bieruck Auguste, 0.50; Freignac François, 0.25; Carlier Jean, 0.20; Lossoid Constant, 0.25; Huvenne Henri, 0.25; Bellaert Leon, 0.20; Merlo Paul, 0.50; Mallet Louis, 0.20; Vanrobays Léon, 0.10; Vandenberghe Victor, 0.25; Deveux Joseph, 0.25; Caudron Henri, 0.25; Liétard César, 0.10; Dubos François, 0.10; Belin Alexandre, 0.10; Mandelli Auguste, 0.10; Hubaut Georges, 0.10; Florin Alphonse, 0.10; Lecoutre Eugène, 0.20; Garmant Alphonse, 0.10; Baudens Martin, 0.20; Boucart François, 0.10; Dubois Desire, 0.10; Dumoulin Omer, 0.10; Duracte Henri 0.10; Mercier Joseph, 0.25; Labitte François, 0.20; Stoop Jules, 0.20; Vanzeele Camille, 0.20; Bailleul Alexis fils, 0.25; Bouquet François, 0.25; Dodale Charles, 0.25; Hiroux Leon, 0.10; Vandershaege Frédéric, 0.10; Bourgeois Henri, 0.10; Coulevine Georges, 0.10; Cardon Arthur, 0.10; Vandeghuygen Henri, 0.10; Veigue Augustin, 0.10; Vlaeminck Pierre, 0.10; Lutin Jeanne, 0.10; Lepers Julie, 0.25; Cruquedand Célestine, 0.25; Noppe Emile, 0.25; Dewelle Marie, 0.25; Goldof Berthe, 0.25; Ryman Germaine, 0.25; Dufermont Clémence, 0.25; Schmith Leontine, 0.10; Behin Louis, 0.25; Loridan Laurent, 0.50.

Cailleux Louis, 0.25; Van Soye Louis, 0.20; Vaneste Hilaire, 0.50; Ansian Georges, 0.20; Toussant Henri, 0.50; Vangeersdaele Auguste, 0.25; Vandenbesselaere Charles, 0.50; Wallez, 0.25; Bonduel A., 0.25; Crowin J.-B., 0.25; Brokelain, 0.25; Daemine, 0.50; Vanderkerken, 0.25; Deraedt Charles, 0.10; Vandenbesselair Joseph, 5.00; Vandenbesselaer Victor, 0.50; Vandenbesselaer Michel, 0.50; Florin Henri, 0.25; Clery Amélie, 0.50; Vienne Carlos, 1.00; Leuridan Gomet, 2.00; Fournier Adrien, 2.00; Albert Jourdin-Verdier et sa famille, 125, rue de Lille, employé, 200.00; Hequiy Henri, 3, rue Richelieu, employé, 5.00; Mullaert-Broux Charles, Blanc-Seau (Tourcoing), contremaître, 20.00; Joseph Laho, 5.00; Brifaut Désiré, 1.50; Brifaut Joseph, 0.50; Dumont Charles, 0.50; Callens Auguste, 0.25; Marceau Deltour, 0.25; Vaneste Henri, 0.50; Knockaert Lucien, 0.50; Vandystadt J.-B., 1.00; Bailleul Alexis, 1.00; Detesclose Etienne, 5.00; Cateau Kléber, 1.00; Braun Auguste, 0.50; Wibaux Jules, 0.50; Popolier Emile, 0.50; Behin Henri, 0.50; Vandystadt Alexis, 1.00; Delava Paul, 0.20; Knockaert Augustine, 0.50; Dutat Arthur, 5.00; Mercier Henri, 0.50; Braun Désiré, 1.00; Brack Léon, 1.00; Delloder Frédéric, 0.30; Vanderschaf François, 0.50; Mercier J.-B., 0.10; Dubus François, 1.00; Crowin Frédéric, 2.00; Delerue Antoine, 0.50; Risman Jules, 1.00; Defru Louis, 0.25; Lefebvre Henri, 1.00; Tiburghien Emile, 0.25; Demil Jules, 0.25; Callens Léon, 0.20; Samain François, 0.20; Dubus Louis, 1.00; Delerue Jules, 0.50; Dably Jules, 0.20; Dubrulle Alfred, 0.20; Claudel Nestor, 0.20; Schopens Emile, 0.20; Monnier Louis, 0.50; Delahousse Henri, 1.00; Lebbé Emile, 0.20; Demulder François, 0.50; Lesne Jules, 0.50; Delhuven Milvir, 0.50; Lemaitre Arthur, 1.00; Gourlo Albert, 0.25; Delhuven Georges, 0.50; Dubiy Albert, 0.50; Bourlard Louis, 0.20; Carpentier François, 0.50; Debuigne Louis, 0.50; Delzenne Paul, 0.50; Renhane Henri, 0.50; Haeck Constant, 0.50; Brunelle Victor, 0.25; Schouppe Alfred, 0.25; Seynaeve Isidore, 0.25; Cambien Alfred, 0.25; Lepers Paul, 0.25; Degouy Emile, 0.25; Dendoven César, 0.25; Lepers Henri, 0.25; Bernard François, 0.25; Hoff Camille, 0.25; Mullier Pierre, 0.25; Maressaux Emile, 0.25; Bouche Henri, 0.25; Ossins J.-B., 0.25; Vanpouck Pierre, 0.25; Bourable Alphonse, 0.25; Leveugle Amand, 0.10.

Total.....	363 30

Seizième liste de la Mairie (29 décembre)

Personnel de la Maison Lemaire et Dillies.	177 45
Personnel de la Maison A. Denis et Benoist	47 60
Personnel de la Maison P. Prouvost frères	80 20
Société de secours mutuels de chez MM. P. Prouvost frères.....	50 00
Personnel de la Maison Georges Cliseau..	60 85
Maison Delfour, Godard et Cie, 25, rue de l'Ommelet	100 00
MM. Léon Poissonnier Carpentier, fabricant, 11, rue des Lignes.....	200 00
Thibaut Ernest, architecte, boulevard Gambetta.....	1.000 00
Gaucher Emile.....	250 00
Anonyme	0 55
M. Monvoisin Gaston, négociant, rue d'Italie	500 00
Anonyme	2 00
MM. Desnet, épicier, 43, rue de Solférino.	0 25
Wiskens Auguste, épicier, 18, rue de Toulouse	0 50
Decanecq Gustave, contremaître, 65, rue de Solférino.....	0 50
Raward Julien, garçon de magasin, 54, Grande-Rue, a Croix.....	0 50
Lesur Gustave, publiciste, 146, rue Saint-Jean	1 00
Cercle Momus.....	10 00
MM. Joseph Jules, négociant, 48, rue Nain	100 00
G. Dancoisne-Desurmont, 24, rue St-Quentin, à Paris.....	25 00
Dancoisne-Lepers, rue de l'Ommelet	5 00
Cateau Victor, 28, rue de la Rondole	100 00
Cateau Victor fils, à Douai.....	20 00
Dautremer Paul, 123, rue du Coq-Français	500 00
Mme Drake Del Castillo, château de Veretz (Indre-et-Loir)	500 00
Total.....	3.721 40
Souscriptions antérieures.....	1.274.707 10
Total au 29 décembre 1902...	1.278.428 50

Etablissement Alfred Motte frères. — Sclosse Jeanne, surveillante, 1.00; Dambrin Marie, surveillante, 1.00; Lucq Arthur, paqueteur, 0.50; Wanin Marie, encaisseuse, 0.50; Pochon Jeanne, encaisseuse, 0.50; Dupriez Marie, encaisseuse, 0.50; Henno Eugénie, 0.50; Deleu Hermance, bobineuse, 0.20; Dambrin Marguerite, devideuse, 1.00; Doyennette Eléonore, douveuse, 0.50; Scanapie Eugénie, doubleuse, 0.50; Scanapie Maria, 0.50; Dubois Marie, moulineuse, 0.25; Debrankere Antoinette, 0.50; Voet Louise, 0.50; Deltour Berthe, 0.50; Vaneste Eugénie, 0.25; Vaneste Florine, 0.25; Denigs Julia, 0.50; Leblanc Sophie, 0.25; Dubus Marie, 0.25; Couke Marie, 0.25; Couke Maria, 0.25; Vervack Eugénie, 0.20; Cocun Laure, 0.20; Berger Angèle, 0.25; Koch Elisa, 0.25; Hagard Maxime, 1.00; Sandras Victor, 1.00; Jouret Louis, 0.25; Dumoulin Palmyre, 0.25; Boussemart Angèle, 0.25; Vannuyte Suzanne, 0.25; Soudant Cécile, 0.10; Deprate Marie, 0.15; Dessire Clémence, 0.15; Dupont Hélène, 0.15; Wattel Elise, 0.15; Stock Pauline, 0.15; Gaillot Marie, 0.15; Bodart Agnès, 0.15; Meaux Irma, 0.25; Florent Flore, 0.25; Orville Rose, 0.15; Deprate Blanche, 0.15; Vandenove Louise, 0.15; Muryille Noémie, 0.15; Dupieux Henriette, 0.15; Callens Gabrielle, 0.15; Dolens Coline, 0.15; Ducatez Victorine, 0.15; Jacob Addie, 0.15; Jacob Berthe, 0.10; Leleu Léonie, 0.15; Massart Adolphine, 0.15; Angelaere Marie, 0.15; Phippart Fernande, 0.15; Doye Anna, 0.10; Mathier Pauline, 0.10; Verrack Henriette, 0.15; Duquenne Marie, 0.15; Alterman Marie, 0.15; Derick Marie, 0.15; Delgrange Sophie, 0.15; Deroubaix Anna, 0.20; Dubus Marguerite, 0.15; Vercoterène Marie, 0.15; Pennel Joséphine, 0.25; Crétier Laure, 0.20; Simorn Cécile, 0.20; Chrétien Ida, 0.20; Arfeuille Maria, 0.25; Georgerie Julienne, 0.25; Boudart Sophie, 0.25; Decopman Gabrielle, 0.15; Delenglé Leonie, 0.20; Cornil Clémence, 0.20; Vandemeulebrouck Léonie, 0.15; Bart Léonie, 0.15; Jeanneins Joséphine, 0.50; Gislain Julienne, 0.15; divers, 23.46; Delgrange Germaine, 0.20; Dujardin Lucie, 0.50; Turpin Julienne, 0.50; Delombard Marie, 0.25; Mangin Angèle, 1.00; Gabriel Clémence, 1.00; Deschryver Juliette, 1.00; Nys Célina, 0.25; Surmont Hortense, 1.00; Lefevre Sophie, 0.50; Rusean Elise, 0.25; Vandekerckove Marie, 0.30; Nutte Romanie, 0.30; Ansard Philomène, 0.25; Cannaert Zénobie, 1.00; Lamirault Hélène, 0.50; Dequerne Julie, 0.50; Delombart Germaine, 0.25; Lesienne Céline, 0.25; Vanhœlst Marie, 0.25; Philippe Denise, 0.30; Gérardi Maria, 0.25; Abraham Elisa, 0.25; Rotsaert Clémentine, 0.50; Rotsaert Marie, 0.50; Vanniewem Florence, 0.25; Tilly Philomène, 0.50; Mangin Angèle, 0.25; Tilly Léontine, 0.25; Callenaert Palmyre, 0.30; Cocheteux Clémence, 0.25; Scampheleere Camille, 0.25; Sturbaut Célina, 0.50; Capelier Sophie, 0.25; Catteau Zulma, 0.25; Prouvost Sarah, 0.25; Spriet Louise, 0.25; Castel Germaine, 0.25; Duez Blanche, 0.25; Prouvost Marie, 0.25; Moiet Marie, 0.25; Decoopmann Maria, 0.25; Pycke Adeline, 0.25; Boains Pulchérie, 0.20; Lefevre Maria, 0.25; Vandenbucke Marie, 0.25; Vandenbucke Louise, 0.25; Vandenbucke Philomène, 0.25; Vanlenbucke Irma, 0.25; Valet Elisa, 0.25; Develder Joséphine, 0.25; Delattre Angèle, 0.25; Dernoncourt Berthe, 0.25; Aigoet Angèle, 0.50; Buisset Juliette, 0.25; anonyme, 0.25; Debonnet Clémence, 0.25; Degart Mathilde, 0.25; Pycke Mathilde, 0.25; Lemaire Zulma, 0.50; Duvivier Irma, 0.25; Duvivier Coralie, 0.25; Meuret Palmyre, 0.25; Librecht Marie, 0.25; Allegaert Marguerite, 0.25; Vanorden Mélanie, 0.25; Desespaul Hortense, 0.25; Desbarbieux Hortense, 0.25; Vermeire Mathilde, 0.50; Routier Julia, 0.25; Verstraet Germaine, 0.25; Dusoulier Marie, 0.25; Monet Marie, 0.25; Brunswick Marie, 0.25; Deschamps Aline, 0.25; Decalonne Marie, 0.25; Turpin Clémence, 0.25; Duthoit Julienne, 0.25; Bocquet Hortense, 0.25; Duchatelet Julienne, 0.25; Brunswick Adolphine, 0.25; Chatelet Rosalie, 0.25; Baty Anna, 0.25; Deny Achille, 1.00; Delobel Emile, 1.00; Monnet Henri, 1.00; Carlier François, 1.00; Gosse Rosa, 1.00; Leblanc Jules, 0.50; Fauvarque Flore, 1.00; Loncke Clémentine, 1.00; Féret Mathilde, 0.25; Leman Henri, 0.25; Leclercq Louis, 0.50; anonyme, 1.00; Vandevalle Félix, 0.25; Cans Eudoxie, 0.25; Berger Hélène, 0.25; Mahieu Raymonde, 0.25; Lamon Achille, 0.25; Cornil Germaine, 0.50; Depleu Berthe, 0.25; anonyme, 0.25; Mangin Elisa, 0.25; anonyme, 0.75; Frappa Jules, 0.50; anonyme, 0.50; Thibaut Eugénie, 2.00; Vanpevenage Adolphine, 0.25; Verschure Berthe, 0.10; Cappelle Marie, 0.20; Chrétien Mathilde, 0.20; Rogier Maria, 0.20; Dewyndt Augustine, 0.20; Cappelle Mathilde, 0.20; Ottequette Marceline, 0.20; Lebrun Marie, 0.20; Briffaut Jeanne, 0.25; Selosse Henri, 1.00; Depleu Alphonsine, 0.20; Ottequette Aurore, 0.20; Pauvels Thérèse, 0.15; Catoire Marie, 0.10; Lancelle Edouard, 0.50; Danduc Gustave, 0.50; Boitte Alf., 0.25; Morel Alphonse, 0.25; anonyme, 0.00; anonyme, 0.50; Buridans Eugène, 0.25; Senau J.-B., 0.25; Pol Louis, 0.10; Massard Henri, 0.50; Masphergal Louis, 0.20; Barra J.-B., 0.50; Simoine J.-B., 0.25; Soyer François, 1.00; Wiard Camille, 0.25; Thiye Henri, 0.50; Casné Henri, 0.20; Betencourt Henri, 0.40; Tarlot Henri, 0.20; Chambot Marie, 0.20; Lecoe Victor, 0.20; Delerue Louis, 0.75; Flipo Désiré, 0.25; Sarcy Angèle, 0.50; Picavet Henri, 0.20; Catteau Marie, 0.20; Battie Adolphe, 0.20; Derasinoy Abel, 0.30; Derouseau Louis, 0.50; Veimann Louis, 0.50; Berger Victor, 0.50; Brissart Emile, 0.25; Pinoy Charles, 0.50; Tessar Henri, 0.20; Chrétien Florimond, 0.25; Lemire, 0.10; Chrétien Louis, 0.10; Honzet, 0.10; Mescart Charles, 0.50; Dumoulin François, 0.50; Fontaine Arthur, 0.25; Sequin Louis, 0.10; Lecomte Julien, 0.50; Carlier fils, 0.50; Decarpentrie Joseph, 0.50; Blondiau Julien, 0.50; Decarpentrie Alfred, 0.50; anonyme, 0.50; Lamarque Pierre, 0.50; Bonte Elie, 0.25; Crève Edouard, 0.50; Lecoutre Moïse, 0.50; Desmettre Jules, 0.50.

Total.....	90 15

LA REVUE LA « DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE »

et le Pape

La revue *La Démocratie chrétienne* avait adressé, le 24 décembre, la dépêche suivante au Saint-Père :

« *A Son Eminence le Cardinal Rampolla,*

» *Vatican, Rome,*

» A l'occasion des fêtes de Noël, les rédacteurs de la Revue *La Démocratie chrétienne* du Nord, renouvellent au Saint-Père l'expression profondément respectueuse de leur fidélité à tous ses enseignements et de leur obéissance à toutes ses directions. Ils font des vœux pour que Dieu, continuant de protéger si merveilleusement la santé de l'Auguste Pontife, l'illustre auteur des encycliques *Rerum Novarum* et *Graves de communi*, voie les fruits toujours plus abondants de sa haute intervention en faveur du peuple.

» Ils demandent humblement une bénédiction.

» Abbé P. Six, Haubourdin. »

Voici la réponse que le directeur de cette revue vient de recevoir :

« Abbé P. Six, Haubourdin (Nord),

» Le Saint-Père, agréant l'hommage renouvelé à l'occasion des saintes fêtes de Noël, et encore plus la promesse de fidélité et d'obéissance à toutes ses directions, bénit, de cœur, les rédacteurs de la Revue que vous dirigez.

» M. Cardinal Rampolla.

AUX JEUNES MÈRES!

Le Lait stérilisé d'Oostcamp est entièrement stérilisé. Tous les microbes y sont détruits.

Le Lait stérilisé d'Oostcamp est stérilisé immédiatement après la traite. Il est absolument pur ; il conserve sa saveur naturelle et ses propriétés nutritives.

Le Lait stérilisé d'Oostcamp n'est pas un mélange, une préparation : **C'EST DU LAIT PUR.**

La Laiterie d'Oostcamp, 13, rue du Bois, Roubaix, a le monopole de la vente du Lait Stérilisé d'Oostcamp pour le Nord de la France.

SAVON DU CONGO *hors concours 1900 produits hygiéniques*

Chronique Locale

ROUBAIX

LE NOUVEL HOPITAL. — Le projet de construction du nouvel hôpital a reçu l'approbation de l'autorité supérieure. L'administration municipale va prendre les dispositions nécessaires pour la mise en adjudication d'un certain nombre de travaux.

VOIRIE MUNICIPALE. — Les travaux de mise en état de viabilité de la rue Pascal et de la section de la rue du Luxembourg comprise au-delà de la rue de Lens sont approuvés par arrêtés préfectoraux.

UNE DISTRIBUTION DE VETEMENTS AUX ASSISTÉS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Une distribution de vêtements a été faite au Bureau de Bienfaisance spécialement pour les enfants. Elle comprenait : 1.400 chemises pour garçons et fillettes; 1.008 paires de bas de laine; 1.068 paires de sabots; 696 camisoles de laine; 536 robes d'enfant; 980 maillots.

En outre, il a été distribué pendant le mois de décembre : 1.050 chemises pour les adultes; 460 paillasses; 460 couvertures de laine; 7.585 hectolitres de coke.

LA TOMBOLA DE LA PRESSE. — Nous rappelons que les lots de la Tombola de la Presse sont tenus à la disposition des gagnants jusqu'au 31 décembre, au soir. A partir de cette date, les objets non réclamés seront acquis à l'œuvre.

LES COURS PUBLICS A L'ECOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — M. Sératsky a continué lundi, son cours si intéressant d'histoire de l'art. Après avoir décrit l'antique cité de Pompéi, que les fouilles récentes ont fait revivre à peu près telle qu'elle pouvait être au moment de son ensevelissement, sous les cendres du Vésuve, le professeur a passé en revue les différents éléments constitutifs de l'art pompéien. L'art pompéien est à proprement parler, un art gréco-romain. Les monuments et les statues que l'on a retrouvés parmi les ruines de Pompéi le montrent bien. Ce sont, d'une part, des thermes ou un forum comparables à ceux de Rome; c'est toujours la maison romaine avec son atrium ou salon de réception, et son péristyle ou centre de l'appartement intime, ses jardins, sa décoration, son mobilier et particulièrement ses peintures décoratives, dont le charme attrayant les fait attribuer à des artistes plutôt qu'à des artisans. Ce sont, d'autre part, des temples d'ordre corinthien ou de son dérivé.

Les vues présentées au courant de la leçon étaient des plus instructives. Elles ressuscitaient devant les yeux de l'assistance la vie de l'antiquité dans tout son mouvement, dans tout son art. Les diverses restitutions de rues ou de maisons ont fait comprendre d'une façon concrète ce que pouvait être en Italie, l'aspect d'une petite ville de province, au premier siècle de notre ère. On a pu juger aussi le pittoresque et l'humour imaginatif que revêtaient les décorations intérieures à Pompéi et admirer l'originalité de l'art industriel dans les candélabres, dans les bronzes, dans les ustensiles que les pompéiens nous abandonnèrent, lors de la catastrophe.

Le professeur après ce tableau, réaliste des ruines de Pompéi, de ces ruines qui nous montrent à quel degré de perfection, de fantaisie et d'art, en était arrivée l'antiquité, a terminé en constatant que l'art ancien pouvait contribuer à épurer le goût, à inspirer de belles créations et que ses débris parvenus jusqu'à nous envoient encore à travers le mystère des siècles, comme un rayon lointain de l'éternelle beauté.

UNE TRIPLE NAISSANCE. — Une habitante de la rue Blanchemaille, Mme Drouillon, qui tient l'estaminet *A la nouvelle redoute*, à l'angle de la rue de la Redoute, et dont le mari est tailleur d'habits, a mis au monde samedi et dimanche trois jumeaux, deux garçons et une fille, Louis, Vital et Elise. Les nouveau-nés sont très bien constitués.

A noter ce détail curieux que leur mère avait déjà donné le jour, il y a dix-neuf mois, à deux jumeaux, dont l'un n'a vécu que dix mois. Mme Drouillon a, en outre, une fille de quatre ans et demi.

C'est la quatrième fois que nous avons à signaler une triple naissance depuis deux mois.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN. — Semaine du 22 au 28 décembre 1902. Nombre de portions distribuées : Grandes personnes, 1.572 ; enfants, 1.344 : total, 2.916.

Dons reçus : 15 kilos vieux cuir de M. Alfred Bavart.

DANS LES POSTES. — M. Legay, commis à Roubaix, est nommé commis principal à Lens.

UN AUDACIEUX CAMBRIOLAGE, BOULEVARD DE CAMBRAI. — VOL DE 1.800 FRANCS ET DE QUATRE OBLIGATIONS. — Dans la soirée de dimanche, un vol audacieux a été commis par des malfaiteurs dans une habitation du boulevard de Cambrai.

M. Clovis Verhaeghe, chef de fabrication, demeurant au numéro 15 de ce boulevard, était sorti avec sa famille, vers cinq heures et demie, ne laissant personne à la maison. Quand il revint, trois heures plus tard, il s'aperçut qu'un ou des voleurs avaient pénétré chez lui à l'aide d'une fausse clef, car il n'y avait nulle part trace de fracture. Dans sa chambre à coucher, ils avaient ouvert une armoire, sur laquelle la clef était restée, et avaient enlevé un coffret en acier renfermant 1.800 francs en or et en billets de banque et quatre obligations de la Ville de Bruxelles. De plus, ils avaient volé une douzaine de couverts en argent aux initiales V. P. entrelacées.

Les voisins de M. Verhaeghe n'ont rien vu de suspect pendant son absence.

Dans la matinée de lundi, le coffret volé a été découvert au Parc de Barbieux, derrière la statue de Nadaud. Il était vide naturellement.

M. Lecomte, commissaire de police du 2e arrondissement, qui avait été informé de ce cambriolage, dimanche soir, vers onze heures et demie, a ouvert une enquête.

LES MÉSAVENTURES D'UN GAGNANT DE GROS LOT. — On se rappelle que le 15 juillet dernier, un ouvrier de la teinturerie-apprêt de M. Emile Roussel, rue de l'Epeule, M. Joseph Allain, âgé de 24 ans, demeurant alors au Blanc-Seau, et, actuellement, rue du Progrès, 8, à Croix, gagnait un gros lot de 50.000 francs à la *Loterie des Enfants Tuberculeux*. —

Le 1er août, « l'heureux » gagnant se rendait à Paris, avec sa famille, muni du billet 1.697.087 qu'il avait acheté au débit de tabac tenu par M. Belmère, rue de l'Epeule, 136. Sa stupéfaction fut grande d'apprendre qu'un représentant de commerce, habitant Paris, avait mis opposition au paiement du lot, prétendant que le billet avait été en sa possession, mais qu'il l'avait perdu.

C'est là un truc classique imaginé par des aigrefins pour toucher quelques billets de mille des gagnants généralement ennuyés de pareils incidents.

Ce ne sera pas le cas, cette fois, espérons-le. Néanmoins, notre concitoyen a dû constituer un avoué et choisir un avocat à Paris pour défendre ses droits, car un procès est engagé devant le Tribunal civil de la Seine. Il y a dix jours, ce Tribunal, à la demande de M. Allain, a mis les 50.000 francs sous séquestre. Les intérêts du teinturier roubaisien sont donc sauvegardés et il touchera les intérêts de sa nouvelle fortune. Mais il n'en est pas moins encore en plein « maquis de la procédure ». Actuellement, l'opposant ne donne plus signe de vie, mais s'il se laisse condamner par défaut, ne va-t-il pas faire opposition au jugement, puis interjeter appel, de façon à retarder six mois encore, un an peut-être, la solution de l'affaire ?

EXPLOITS DE JEUNES GENS EN GOGUETTE. — Trois jeunes gens qui faisaient la fête, dimanche soir, ont enlevé dans le café de Mme Delescluse, rue de l'Alma, trois litres de liqueurs. Poursuivis par la police qui avait été requise, ils ont été arrêtés, vers une heure du matin, et conduits au violon, où ils ont déclaré se nommer Albert Fauconnier, âgé de 23 ans, et Félix Devaux, demeurant à Louvain, le premier rue de la Station, le second rue du Palais. Le troisième a refusé de donner son nom.

Les litres de liqueur volés ont été retrouvés sur un quai de la gare.

Lundi matin, après interrogatoire, les trois jeunes gens ont été remis en liberté provisoire, car ils avaient indemnisé Mme Delescluse.

UN VOL DE CUIVRE A L'USINE A GAZ. — On a constaté, samedi, à l'usine de la Compagnie du Gaz, rue de Tourcoing, la disparition d'un certain nombre de coussinets en cuivre, dont la valeur totale est de 800 francs environ.

M. Prud'homme, commissaire de police du 4e arrondissement, a été saisi d'une plainte et a immédiatement ouvert une enquête. Il a fait plusieurs perquisitions au domicile de personnes soupçonnées, mais elles n'ont donné aucun résultat.

UN VOL A L'ETALAGE. — M. Rodolphe Vandeputte, boucher, rue Turgot, 120, se trouvait, dimanche soir, vers dix heures, dans la cuisine de son habitation, quand il entendit du bruit dans la boucherie, qui était, cependant, fermée.

Il s'y rendit aussitôt, et aperçut un individu qui essayait de décrocher une pièce de viande placée à l'étalage. A la vue de M. Vandeputte, le voleur a pris la fuite avant d'avoir rien pris.

UNE TRISTE SCÈNE DE MÉNAGE. — UN FILS QUI BAT SON PÈRE. — Une scène profondément odieuse s'est produite, rue Desaix, entre un père et son fils.

Antoine Carré, teinturier, âgé de 55 ans, demeurant rue Desaix, 17, a un fils de 22 ans, Adolphe, teinturier également, qui a quitté, il y a quelques temps, le domicile paternel pour aller habiter rue de Beaurewart, 21.

Dimanche soir, vers dix heures, le fils, qui avait fait la forte noce, arrivait chez son père, on ne sait trop pourquoi faire. En tous cas, vu son état d'ébriété, le père lui refusa l'accès de la maison. Furieux, Adolphe Carré enfonça à coups de pied le panneau de la porte. Une lutte s'engagea alors entre les deux hommes. Le fils oubliant tous ses devoirs alla jusqu'à frapper son père à coups de matraque. Ce dernier, voyant qu'il avait le dessous et ne parvenant pas à mettre le forcené à la porte, s'arma d'un tranchet et l'en frappa d'un coup à la cuisse droite.

Bien qu'il ne soit pas dangereusement atteint, le blessé a été admis à l'Hôtel-Dieu. En raison des circonstances particulièrement délicates dans lesquelles cette scène s'est produite, le père a été laissé en liberté.